



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine de Karaté et Disciplines Associées du 25 Novembre 2022

Etat de présence des représentants des clubs :

Nombre de représentants élus : 30 présents /42

Nombre de voix = 11 526 /15 246

Le quorum est atteint l'assemblée générale peut statuer

L'assemblée générale extraordinaire débute à 19h20 sous la présidence de Frédéric CESARO.

Le projet de modification des statuts et le projet de modification du règlement intérieur ont été adressés par mail à chacun des représentants en même temps que la convocation à l'Assemblée Générale.

- **Vote pour la modification des statuts**

Le président Frédéric CESARO présente et explique les modifications intégrées aux nouveaux statuts.

Aucune question n'est posée par l'assemblée. Il est donc procédé au vote.

Statuts votés à l'unanimité des présents soit 11 526 voix / 11 526

- **Vote pour la modification du règlement intérieur**

Le président Frédéric CESARO présente et explique les modifications intégrées au nouveau règlement intérieur.

Aucune question n'est posée par l'assemblée. Il est donc procédé au vote.

Règlement intérieur voté à l'unanimité des présents soit 11 526 voix / 11526

Fin de l'assemblée générale extraordinaire à 19h40

Le président
Frédéric CESARO

Le Secrétaire Général
Stéphane GUILLAUD